



## FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

4545, ave Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, Succursale M  
Montréal, Québec, H1V 3R2  
Téléphone: (514) 252-3073  
Télécopieur : (514) 252-3170  
[www.patinage.qc.ca](http://www.patinage.qc.ca)



# Avis de compétition Championnats québécois d'été BMO Groupe financier 2005 17 au 21 août 2005

### -----AVIS IMPORTANT-----

#### CHANGEMENT MAJEUR

Veillez prendre note que le formulaire d'inscription accompagné du chèque doit être reçu au bureau de la Fédération avant la date limite ci-dessous.

DATE LIMITE : 8 juillet 2005

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé, seul le courrier reçu à cette date sera considéré quelle que soit la date de mise à la poste.

**CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS D'ÉTÉ BMO Groupe financier 2005**  
**Le Club de patinage artistique de Pierrefonds – Sanction P-05-001**  
**du 17 au 21 août 2005**

**Annonce :**

La Fédération de patinage artistique du Québec a le plaisir de vous annoncer les Championnats québécois d'été BMO Groupe financier 2005.

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association (7000) (B) (1.16).

**Hôte :** Fédération de patinage artistique du Québec

**Comité organisateur :** Présidente de la compétition : Hélène Gagnon

**Endroit de la compétition :** Sportplexe 4 glaces Pierrefonds  
14 700 boul. Pierrefonds  
Pierrefonds (Québec)  
H9H 4Y6

**Dimension des pistes :** 85 pieds X 200 pieds

**Règlements généraux :**

Les Championnats québécois d'été BMO Groupe financier 2005 se dérouleront conformément aux règlements exposés dans l'édition 2004 du manuel des règlements officiels de Patinage Canada et à tous les communiqués de Patinage Canada qui s'y rapportent. Veuillez vous reporter plus précisément à la section **7000** et à la section **5000**.

**Date d'inscription :**

Les inscriptions devront être reçues au bureau de la Fédération au plus tard le **8 juillet 2005**. La date limite pour les tests est le 8 juillet 2005. Les inscriptions présentées après la date limite fixée ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition **(7000) (B) (1.5) (3)**.

**Frais d'inscription :** 70 \$ par programme – simple  
75 \$ par programme et par couple – Couple de style libre et Danse

**Exemple**

Le coût de l'inscription est de 70 \$ par programme pour les athlètes en simple.  
Exemple : inscription, novice court + long  
Coût : 140 \$

**Aucun chèque postdaté après le 8 juillet 2005 ne sera accepté.**

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite **(7000) (B) (1.5) (1) (2)**.

### **Musique :**

Chaque patineur ou couple devra fournir deux (2) cassettes et/ou DC lors de l'enregistrement au moins une (1) heure avant le début de son épreuve. Il ne doit y avoir qu'un seul programme sur cassette et/ou DC. Le nom du concurrent, la catégorie ainsi que la durée exacte de la musique doivent être indiqués clairement sur la face 1 de la cassette et/ou DC. La cassette et/ou DC doit être présenté dans son contenant d'origine.

### **Résultats :**

Le nouveau système de système de Code par points cumulatifs « CPC » sera utilisé pour établir les résultats de toutes les épreuves. Il n'y aura aucun pointage ouvert (annonce des pointages) lors de cette compétition. L'affichage des résultats sera effectué selon la version produite par le système CPC : Publication des résultats : Après chaque segment, la note technique total, la note des composantes du programmes, les déductions et la note totale du segment de chaque concurrent doivent être publiées.

### **Récompenses :**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement **7000 (B) (1.13)**. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, les 2 participants recevront un prix. Dans les catégories pré-juvénile, juvénile, pré-novice, novice, junior et senior, il y aura remise de médailles pour chaque événement soit : le programme court, le programme libre, les danses imposées, la danse libre, la danse originale, la danse rythmique et la variante. Il n'y aura pas de résultats combinés.

### **Frais d'admission**

<b>ENTRÉE :</b>	<b>5 \$/ jour</b>	<b>PASSEPORT (5 jours):</b>	<b>20 \$</b>
-----------------	-------------------	-----------------------------	--------------

Lors de l'accréditation, **seul** le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Dans les chambres, seulement les concurrents des catégories pré-juvéniles auront droit d'être accompagnés d'une personne autre que l'entraîneur.

**Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada** seront admis gratuitement sur présentation de la **carte photo (obligatoire)**.

**PRENDRE NOTE : IL N'Y AURA AUCUNE PRATIQUE POUR TOUTES LES CATÉGORIES**

## HÉBERGEMENT

### **Hôtel officiel :**

Holiday Inc.  
6700 route Transcanadienne  
Pointe-Claire, Québec  
H9R 1C2  
1-800-375-2680  
[www.hipointeclaire.ca](http://www.hipointeclaire.ca)  
\$115.00 par nuit plus taxes applicables

Mentionner « Championnats d'été » au moment de votre réservation

### **Autres Hôtels**

Hampton Inn & Suites Montreal-Dorval  
1900 route Transcanadienne  
Dorval, Québec  
H9P 2N4  
514-633-8243 ext 502 ou 866-633-8243  
[www.hamptoninnmontreal.com](http://www.hamptoninnmontreal.com)  
\$129.00 par nuit plus taxes applicables

Mentionner « Championnat d'été » au moment de la réservation

Hôtel Quality Suites Montréal Aéroport  
6300 route Transcanadienne  
Pointe-Claire, québec  
H9R 1B9  
514-426-5060  
[www.choicehotels.ca/cn33](http://www.choicehotels.ca/cn33)  
\$120.00 par nuit plus taxes applicables

Mentionner « Championnat d'été » au moment de la réservation

Comfort Inn Montréal Aéroport  
700 Boul. Saint-Jean  
Pointe Claire, Québec  
H9R 1B9  
514-697-6240  
[www.choicehotels.ca/cn334](http://www.choicehotels.ca/cn334)  
\$100.00 par nuit plus taxes applicables

Mentionner « Championnat d'été » au moment de la réservation

## DONNÉES TECHNIQUES

Tous les patineurs ayant participé aux Championnats de section l'année précédente pourront concourir dans la catégorie supérieure de leur discipline.

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

N.B. Les programmes sont les programmes de compétitions officiels incluant les changements acceptés par Patinage Canada après la réunion de l'UIP qui a lieu en juin. Veuillez vous référer aux Critères pour des programmes bien équilibrés 2005-2006 mis à jour sur le site WEB de Patinage Canada au [www.patinagecanada.ca](http://www.patinagecanada.ca).

### PATINEURS EN SIMPLE

#### SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (2a)**.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.8) (2)**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.  
Dames : 4 minutes +/- 10 secondes.

#### JUNIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**

Les concurrents doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de l'UIP en matière d'âge.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.8) (1)**

**Groupe A : 2005- 2006.**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes +/- 10 secondes.  
Dames : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

#### NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**

**Aucune limite d'âge.**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.3)**

**Groupe 3 : 2005-2006.**

Un programme court en musique : 2 minutes 15 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.  
Dames : 3 minutes +/- 10 secondes.

#### PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**

**Aucune limite d'âge.**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.2)**

**Groupe 3 : 2005-2006.**

Un programme court en musique : 2 minutes 15 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 3 minutes +/- 10 secondes.

**JUVÉNILÉ** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition. Amendement 2005/4 : Règlement 500 – B-2.4 (1) (a) (ii) Entré en vigueur le 1<sup>e</sup> juillet 2005.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 min. et 30 sec. +/- 10 secondes.

**PRÉ-JUVÉNILÉ:** Test préliminaire de style libre réussi au complet.

**Dames:** Les concurrentes seront âgées de moins de 11 ans avant le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

**Messieurs:** Les concurrents seront âgés de moins de 12 ans avant le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 minutes +/- 10 secondes.

**Nouveauté :** Veuillez vous référer aux Critères pour des programmes bien équilibrés 2005-2006 mis à jour sur le site WEB de Patinage Canada au [www.patinage.qc.ca](http://www.patinage.qc.ca) .

**Critère provincial supplémentaire aux critères pour des programmes équilibrés 2005-2006**

- **Un maximum de trois (3) sauts doubles différents au choix.**

<b>PATINEURS EN COUPLE</b>
----------------------------

**SENIOR**

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (2b)**.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (3)**

**Groupe C : 2005-2006**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

**JUNIOR** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1b)**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (C) (3.2) (2)**

**Groupe C : 2005-2006**

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 4 minutes +/- 10 secondes

**NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3b)**

**Aucune limite d'âge**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (2)**

**Groupe C : 2005-2006**

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

**PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2b)**

**Aucune limite d'âge**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada 5000 (D) (3.2) (1)**

**Groupe C : 2005-2006**

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 3 minutes +/- 10 secondes.

**JUVÉNILÉ** selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1b)**

**Aucune limite d'âge.**

Un programme de style libre en musique : 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

<b>PATINEURS EN DANSE</b>
---------------------------

**SENIOR** selon le règlement de **Patinage Canada 500 (B) (1.4) (2c)**

**Danses imposées** (2005-2006) : Ravensburger Watzl, Yankee Polka, Tango Romantica

- La danse imposée à patiner sera la même que celle choisie par Patinage Canada pour les Championnats canadiens 2006.

**Danse Originale: combinaison latine**

Durée : 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

**Danse libre :**

Durée : 4 minutes en musique +/- 10 secondes

**JUNIOR** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1c) (voir limite d'âge)**

**Danses imposées** (2005-2006) : Westminster Waltz, Austrian Waltz, Quickstep, Paso Doble

- La danse imposée à patiner sera la même que celle choisie par Patinage Canada pour les Championnats de section 2006.

**Danse Originale :** voir senior

**Danse libre:** Musique vocale permise.

Durée : 3 minutes en musique +/- 10 secondes

**NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3c)**

**Aucune limite d'âge**

**Danses imposées :** Paso Doble, Valse Starlight, Blues, Kilian .

- Les deux danses à patiner seront les mêmes que celles choisies par Patinage Canada pour le Défi de l'Est.

**Danse libre :** Musique vocale permise.

Durée : 3 minutes +/- 10 secondes

**PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2c)**

**Aucune limite d'âge.**

**Danses imposées :** Fox-trot de Keats, Tango Harris,  
Valse américaine, Rocker Fox-trot.

- Les deux danses à patiner seront les mêmes que celles choisies par Patinage Canada pour le Défi de l'Est.

**Danse libre :** Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.

Durée : 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

**JUVÉNILÉ** selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1c)**

**Aucune limite d'âge.**

**Danses imposées :** Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne

- Les deux danses à patiner seront les mêmes que celles choisies par Patinage Canada pour les Championnats de section.

**Danse libre \* :** Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.

Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

**\* Après acceptation de l'amendement à l'AGA de Patinage Canada**

**PRE-JUVÉNILÉ (A) :**

Test complet préliminaire de danse.

**Danses imposées:** Fiesta tango, Danse Swing

**Variante :** Valse Willow

Composition d'une variante

- a) La variante est basée sur la valse Willow. Les patineurs exécuteront d'abord une séquence complète de la valse Willow, suivie à la deuxième séquence par la variante, la troisième séquence étant la valse Willow pour terminer avec la variante.
- b) La variante doit être patinée au son d'une musique de valse Willow de Patinage Canada.
- c) La séquence de variante se compose d'une série originale de pas et de mouvements simples patinés en temps avec la musique. Le choix des pas, des virages et des rotations est libre à condition qu'il ne s'agisse pas de pas piqués et que chaque patineur garde un patin sur la glace du début à la fin de la danse. Les arrêts ne sont pas permis. On place l'accent sur les courbes et l'évolution plutôt que sur la difficulté technique.
- d) Il n'y a aucune restriction concernant les prises, les mouvements des bras ou les battements des mains. Les positions main dans la main avec les bras étendus ne sont pas permises. Les partenaires ne doivent pas se séparer, sauf pour changer de prise et la séparation ne doit pas dépasser la durée d'une mesure de musique.
- e) Les directions inversées et les boucles ne sont pas permises. Le tracé de la danse, y compris la séquence de variante, ne doit pas traverser l'axe longitudinal de la patinoire, sauf aux extrémités.
- f) Les transitions de la valse Willow aux séquences de variante et vice-versa doivent se faire en accord avec le synchronisme et le rythme de la musique.

- g) Chaque répétition doit inclure la variante telle que patinée lors du premier tracé. Il faut répéter le même tracé au deuxième tour de piste.
- h) Les pas d'introduction ne peuvent excéder le phrasé de la musique d'introduction.
- i) La tenue vestimentaire doit être simple, modeste et classique. Les costumes de spectacle ne sont pas permis.

**PRE-JUVÉNILE (B) :** Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse.

**Danses imposées :** Baby Blues, Tango Canasta